

Du XX^e au XXI^e siècle

Histoire du monde de 1900 à nos jours

Serge Bernstein
Pierre Milza

La compil'
initial



Du XX^e au XXI^e siècle

Histoire du monde de 1900 à nos jours

Sous la direction de
Serge Berstein

Gisèle Berstein
Serge Berstein
Yves Gauthier
Jean Guiffan
Olivier Milza
Pierre Milza

La compil'
initial



*En mémoire de Pierre Milza qui a codirigé les éditions successives
de l'Histoire du xx^e siècle et dont l'esprit demeure vivant dans les pages
du présent ouvrage.*

© Hatier, Paris, juin 2018

« Sous réserve des exceptions légales, toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle, faite, par quelque procédé que ce soit, sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit, est illicite et constitue une contrefaçon sanctionnée par le Code de la Propriété Intellectuelle. Le CFC est le seul habilité à délivrer des autorisations de reproduction par reprographie, sous réserve en cas d'utilisation aux fins de vente, de location, de publicité ou de promotion de l'accord de l'auteur ou des ayants droit. »

SOMMAIRE

INTRODUCTION

Le monde au début du xx^e siècle

CHAPITRE 1 L'Europe domine le monde	15
Une domination économique, commerciale et financière	16
L'attraction de la démocratie libérale	19
Le triomphe de l'impérialisme européen	22
CHAPITRE 2 La France au début du xx^e siècle	27
Le modèle français de démocratie libérale	28
L'économie française : prospérité ou déclin ?	29
La société française : stabilité ou stagnation ?	31
Une puissance mondiale	32

PREMIÈRE PARTIE

1914-1945 : d'une guerre à l'autre, crise et déclin de l'Europe

CHAPITRE 3 La Première Guerre mondiale	37
Les tensions européennes débouchent sur la guerre	38
De la guerre européenne à la guerre mondiale (1914-1917)	39
Les crises de 1917	43
La fin de la guerre (1918)	45
CHAPITRE 4 La vague révolutionnaire en Europe	47
La révolution russe de février 1917	48
De la révolution « bourgeoise » à la révolution bolchevique	49
Les difficultés du pouvoir bolchevique (1917-1921)	51
Une révolution mondiale ? (1917-1921)	53
CHAPITRE 5 Les difficultés de l'après-guerre et le déclin de l'Europe	55
Le prix de la guerre	56
À la recherche d'un nouvel ordre mondial	57
Les traités de paix et leurs conséquences	58
Un après-guerre introuvable	60
Le déclin de l'Europe	61
Les transformations politiques et sociales	62
La crise de la civilisation occidentale	64
CHAPITRE 6 L'économie mondiale : de la prospérité à la crise	65
Les difficultés de l'après-guerre	66
Le retour de la prospérité	67
Une prospérité mal fondée	68
La crise de 1929 : les faits	70
La grande dépression économique aux États-Unis	71
De la crise américaine à la récession mondiale	72

CHAPITRE 7 Les États-Unis de 1918 à 1939 : genèse d'une grande puissance	77
Les républicains face à la crise de l'après-guerre	78
La prospérité économique des années 1920 : succès et limites	79
Une société moderne, puritaine et inégalitaire	82
Roosevelt et le New Deal	85
Le bilan du New Deal	89
CHAPITRE 8 La France de l'entre-deux-guerres : la menace du déclin ?	93
Un pays profondément ébranlé par la guerre	94
La crise française des années 1930 (1930-1935)	98
Du Front populaire à la guerre (1936-1939)	103
CHAPITRE 9 Le Royaume-Uni : de la crise au redressement	109
Le déclin économique	110
Le malaise social	111
Le parlementarisme britannique en action	112
Les premiers effets de la crise mondiale (1929-1931)	113
La lutte contre la crise	115
Le long « règne » conservateur (1931-1939)	117
La question d'Irlande	117
CHAPITRE 10 La naissance du fascisme en Europe	119
La crise italienne de l'après-guerre	120
Mussolini et le fascisme (1919-1922)	121
L'installation de la dictature en Italie (1922-1926)	123
La vague autoritaire dans le reste de l'Europe	124
CHAPITRE 11 L'Allemagne, de l'échec de la République de Weimar à l'avènement du nazisme	127
La nouvelle Allemagne (1919-1924)	128
Les années difficiles (1919-1923)	129
Une stabilisation précaire (1924-1929)	130
La débâcle économique	133
L'agonie du régime	134
L'établissement de la dictature (1933-1934)	136
CHAPITRE 12 Le modèle fasciste dans les années 1930	139
L'État raciste et totalitaire nazi	140
La politique économique et sociale du III ^e Reich	141
Les instruments du totalitarisme dans l'Italie fasciste	143
La politique économique et sociale italienne	144
Mouvements et régimes autoritaires dans le reste de l'Europe	146
CHAPITRE 13 La mise en place du système soviétique : de la NEP au stalinisme (1921-1939)	149
La Russie en 1921	150
La mise en œuvre de la NEP	151
La consolidation du régime	153
Une nouvelle voie économique fondée sur la planification	154
Les plans quinquennaux	155
Le stalinisme : politique, société, culture	157

CHAPITRE 14 Le Japon et la Chine à la recherche de la prépondérance régionale	
en Asie du Sud-Est	161
Les ambitions du Japon (1914-1931)	162
La montée du militarisme nippon (1931-1937)	163
L'émergence d'une Chine nouvelle (1919-1927)	164
La Chine de Tchang Kai-chek (1928-1937)	165
Le Japon à l'assaut de la Chine	167
CHAPITRE 15 La crise de la domination coloniale	169
Colonialisme et anticolonialisme	170
De l'Empire britannique au Commonwealth	171
L'empire colonial français	173
Le Moyen-Orient de 1914 à 1939	174
CHAPITRE 16 Les relations internationales de la tentative de détente	
à la marche à la guerre (1924-1939)	177
La détente	178
Les limites de la détente	178
Les premières tensions (1929-1935)	180
Les crises de 1935-1936	181
La stratégie allemande de grignotage (1936-1938)	183
Vers l'affrontement (1938-1939)	184
CHAPITRE 17 L'évolution culturelle et religieuse en Occident de 1900 à 1939	187
Le mouvement artistique et littéraire	188
La culture populaire	190
Les religions face au monde moderne	191
CHAPITRE 18 La Seconde Guerre mondiale (1939-1945)	193
Les belligérants	194
Les victoires allemandes en Europe (1939-1940)	195
L'extension du conflit (1940-1941)	199
L'Europe allemande	201
La mobilisation économique	203
L'expansion japonaise	205
Les revers des dictatures (1942-1943)	207
La « guerre de l'ombre »	209
La victoire des Alliés (1943-1945)	211
CHAPITRE 19 La France pendant la Seconde Guerre mondiale	213
L'effondrement de la France (1940)	214
Le gouvernement de Vichy et la Révolution nationale (1940-1942)	217
Occupation et collaboration	222
Le combat contre l'occupant	226
La libération de la France (6 juin-26 août 1944)	228
CHAPITRE 20 Le bilan de la Seconde Guerre mondiale : un profond ébranlement	
et un nouvel équilibre international	231
Le coût humain et matériel de la guerre	232
La dimension éthique d'une « guerre totale »	234
Le génocide des Juifs	236
La mise en place de la Grande Alliance	238
Yalta : réalité et mythe	239
Le monde en 1945	240

DEUXIÈME PARTIE

1945-1973 : le temps de la grande croissance et du monde bipolaire

CHAPITRE 21 Reconstruction et croissance des économies libérales (1945-1973)	247
Les contrastes de l'après-guerre	248
Un nouvel ordre économique mondial	248
Une reconstruction rapide mais imparfaite	251
Les facteurs de la croissance	253
Caractères généraux et aspects nationaux de la croissance	256
Croissance économique et reclassements sectoriels	257
Une croissance déséquilibrée et contestée	259
CHAPITRE 22 Les progrès scientifiques et techniques et leurs conséquences économiques	263
Un nouvel âge d'or des sciences et des techniques	264
Les domaines clés du progrès scientifique et technique	265
L'amorce d'une nouvelle révolution industrielle	268
CHAPITRE 23 La suprématie des États-Unis	271
La première puissance économique du monde	272
Le chef de file du « monde libre »	274
La société américaine à l'heure de la prospérité	277
La vie politique américaine à l'heure de la prospérité	279
« La maison divisée » et le retour au pragmatisme	282
CHAPITRE 24 La reconstruction de l'Europe occidentale	
et les premiers pas du Marché commun	285
La reconstruction économique	286
Les débuts de la construction européenne (1948-1953)	288
Naissance et développement du Marché commun (1957-1973)	290
Le Royaume-Uni : un pays en pleine mutation	291
De « l'Allemagne année zéro » au « miracle allemand »	294
L'Europe méridionale, entre démocratie et dictatures	297
CHAPITRE 25 La France de la IV^e République :	
reconstruction économique et échec politique (1945-1958)	301
La naissance de la IV ^e République (1945-1946)	302
Une vie politique chaotique (1947-1955)	304
La reconstruction économique de la France	313
La chute de la IV ^e République (1956-1958)	317
CHAPITRE 26 Le temps du gaullisme triomphant (1958-1974)	323
L'installation de la V ^e République	324
La fin de la guerre d'Algérie (1958-1962)	325
Les institutions et leur pratique	328
Les succès de la politique gaullienne (1958-1965)	330
L'usure du pouvoir et les crises du gaullisme (1965-1969)	333
La présidence de Georges Pompidou (1969-1974)	338
CHAPITRE 27 Les transformations sociales dans les pays libéraux industrialisés	343
Une évolution démographique alarmante	344
Emploi et classes sociales	345
La consommation de masse	348
Intégration et contestations sociales	350

CHAPITRE 28 La reconstruction et l'essor du Japon (1945-1973)	353
L'état du Japon après la guerre	354
Une reconstruction politique sous surveillance (1945-1952)	355
Un redressement économique remarquable	357
Le « miracle économique japonais » (années 1950 et 1960)	358
Une société en mutation	359
Un système politique particulier	360
CHAPITRE 29 L'URSS à la fin de l'ère stalinienne (1945-1953)	363
Le redressement de l'URSS	364
Le retour à la dictature totalitaire	367
CHAPITRE 30 L'extension du communisme en Europe de l'Est (1945-1953)	371
La mainmise communiste (1945-1947)	372
Un bloc économique dominé par l'URSS	373
Le contrôle politique du Kominform	375
La Yougoslavie en marge du modèle imposé	377
Dans les autres démocraties populaires	378
CHAPITRE 31 Le monde socialiste après Staline (1953-1969)	381
La succession de Staline	382
La déstalinisation	383
La tentative de réformes	384
Le socialisme, un « modèle » unique	388
CHAPITRE 32 La Chine, de la victoire du communisme à l'expérience maoïste	391
Les conséquences de la guerre sino-japonaise (1937-1945)	392
La guerre civile et la victoire de Mao Zedong (1945-1949)	393
Les débuts de la République populaire de Chine (1949-1953)	395
Le temps du modèle soviétique (1953-1958)	397
La voie chinoise vers le socialisme (1958-1965)	399
La Révolution culturelle (1965-1976)	400
La Chine et le monde extérieur	402
CHAPITRE 33 L'environnement international de la guerre froide à la détente relative	405
L'ONU : un nouveau cadre pour la paix	406
Les débuts de la guerre froide (1945-1946)	407
L'émergence des blocs (1947-1949)	408
Le Pacte atlantique (1949)	410
Apogée et reflux de la guerre froide (1950-1953)	412
L'équilibre de la terreur (1953-1962)	413
Cuba : le monde au bord du gouffre (octobre 1962)	414
De la coexistence pacifique à la détente	416
La fissuration des blocs	417
L'affrontement périphérique	418
CHAPITRE 34 Décolonisations et émergence du tiers-monde	423
Le renforcement de l'anticolonialisme	424
Les premières secousses indépendantistes (avant 1945)	426
Les premières indépendances (1945-1954)	427
Les grandes étapes de la décolonisation après 1954	429
La difficile naissance des États issus de la décolonisation	431
L'intégration internationale du tiers-monde	433

CHAPITRE 35 Le tiers-monde, en marge de la croissance	435
Tiers-monde et sous-développement	436
Les critères du sous-développement	437
Les facteurs internes du sous-développement	439
Les facteurs exogènes : les effets de la dépendance du tiers-monde	441
Les voies incertaines du développement	443
CHAPITRE 36 Le mouvement des idées et l'évolution des pratiques culturelles	
à l'époque de la croissance et du monde bipolaire	447
Les cultures de l'après-guerre	448
Une culture de guerre froide	449
Les vecteurs de l'affrontement culturel	450
La culture à l'âge de la mondialisation et de la révolution informatique	453
La remise en question du modèle productiviste	455
Les cultures à l'âge de la croissance et de sa contestation	457
L' <i>aggiornamento</i> de l'Église catholique	460
TROISIÈME PARTIE	
1973-1990 : le temps des crises et la fin du monde bipolaire	
CHAPITRE 37 La longue crise insolite des années 1970	465
Le déroulement de la crise : un scénario en cinq actes	466
Une crise insolite : l'invention de la « stagflation »	468
Impact sectoriel et géographique de la crise	471
La gestion de la crise : du keynésianisme au libéralisme	474
CHAPITRE 38 Rénovation du capitalisme et désordres financiers (1973-2000)	477
La renaissance du libéralisme économique	478
Les progrès techniques et la révolution de la communication	479
La réorganisation des entreprises : du fordisme au toyotisme	481
Les conséquences sociales des mutations de l'économie	483
La reprise déséquilibrée des années 1980	485
Le krach de 1987 et la première crise du néolibéralisme financier	487
Une fin de siècle prospère avec quelques ombres au tableau	490
CHAPITRE 39 Un monde déstabilisé (1973-1991)	495
Le tournant de 1973	496
Les affrontements communistes en Asie	497
En Afrique et dans l'océan Indien	499
Les nouvelles tensions internationales et leurs prolongements	500
Stratégie, armements, désarmement	505
CHAPITRE 40 La crise américaine (1973-1992)	507
La crise économique	508
La crise politique (1973-1980)	510
Le retour au conservatisme (1980-1992)	513
CHAPITRE 41 De la CEE à l'Union européenne (1973-1992)	517
Les illusions perdues du Royaume-Uni (1974-1990)	518
De l'Allemagne de l'Ouest à l'Allemagne au seuil de sa réunification (1974-1990)	520
L'Europe méridionale de 1974 au début des années 1990	522
L'Europe, une nouvelle grande puissance ?	525

CHAPITRE 42 L'échec de la tentative libérale en France (1974-1981)	527
De la crise économique à la crise sociale	528
La crise politique : un président sans majorité (1974-1978)	530
L'échec de la politique de Raymond Barre (1976-1981)	533
CHAPITRE 43 La France au temps des alternances et des cohabitations (1981-2002)	535
L'échec socialiste face à la crise (1981-1984)	536
Le tournant libéral des socialistes (1984-1988)	539
Le second septennat de Mitterrand (1988-1995)	541
Le septennat de Jacques Chirac (1995-2002)	546
CHAPITRE 44 L'URSS sous Brejnev (1974-1982)	551
Les institutions soviétiques	552
Le « brejnevisme »	554
La société soviétique	556
CHAPITRE 45 L'échec du communisme en Europe de l'Est (1982-1991)	559
La tentative réformatrice de Mikhaïl Gorbatchev	560
1991 : de la fin du communisme à la disparition de l'URSS	564
La fin du communisme en Europe de l'Est (1989-1991)	567
CHAPITRE 46 Un Japon dynamique	575
Le Japon face à la crise : adaptation ou défi ?	576
Mutations sociales et immobilisme politique	577
Une diplomatie en devenir	578
CHAPITRE 47 La Chine entre communisme et capitalisme (1973-1992)	579
La fin de l'ère maoïste (1973-1978)	580
Les Quatre Modernisations et l'ouverture de la Chine (1978-1992)	581
L'impossible démocratisation	583
CHAPITRE 48 Le tiers-monde dans la tourmente économique et financière (1970-2000)	585
Le tiers-monde à l'épreuve de la crise (1970-1990)	586
Un redressement économique inégal et fragile (1990-2000)	590
Des évolutions régionales très contrastées : vers l'éclatement du tiers-monde	591

QUATRIÈME PARTIE

De 1990 à nos jours : vers le monde nouveau du xxi^e siècle

CHAPITRE 49 Un capitalisme mondialisé (2000-2017)	601
Une économie mondiale en mutation (2000-2008)	602
La faillite financière de 2008	607
Une économie convalescente depuis 2010	612
Des atouts mal utilisés	613
CHAPITRE 50 Un nouvel ordre mondial	617
Vers un nouvel ordre mondial	618
L'hyperpuissance contre « l'empire du mal »	625
La remise en cause du « nouvel ordre mondial »	629

CHAPITRE 51 Les États-Unis entre renaissance libérale et repli conservateur (1993-2008)	635
La fin du conservatisme ? (1993-1996)	636
Le second mandat de Bill Clinton (1997-2000)	638
L'élection présidentielle de novembre 2000	640
Le choc du 11 septembre	641
Un 11 septembre financier ? Faillites et scandales dans les grandes entreprises	644
La consolidation du pouvoir de George W. Bush	645
Le second mandat de George W. Bush	646
CHAPITRE 52 De Barack Obama à Donald Trump : quelle Amérique ?	651
Un scrutin historique	652
Refaire l'Amérique ? Le temps des réformes (2008-2010)	653
La réforme entravée (2010-2016)	658
Un saut dans l'inconnu : Donald Trump, président des États-Unis (depuis 2017)	666
CHAPITRE 53 L'Europe de l'Est à l'heure du postcommunisme (1991-2000)	671
Les difficultés de la démocratie et la montée des nationalismes	672
Le difficile passage à l'économie de marché	674
La Russie de Boris Eltsine	676
De Boris Eltsine à Vladimir Poutine	681
CHAPITRE 54 La Russie de Vladimir Poutine (depuis 2000)	685
Vladimir Poutine et le retour d'un pouvoir fort en Russie	686
Le système Poutine	688
Le tournant de 2008-2011	694
CHAPITRE 55 La V^e République dans l'impasse (2002-2017)	699
De profondes mutations du système politique français	700
Le second mandat de Jacques Chirac (2002-2007)	702
L'expérience Sarkozy (2007-2012)	706
François Hollande : un président normal face à la crise (2012-2017)	716
CHAPITRE 56 Une refondation de la V^e République ? (depuis 2017)	727
Un bouleversement des structures partisans	728
Un retour aux fondamentaux de la V ^e République	729
Transformer la France	730
CHAPITRE 57 L'Union européenne en voie de refondation ?	735
Le Royaume-Uni du Thatcherisme au Brexit	736
L'Allemagne d'Helmut Kohl à Angela Merkel	739
L'Europe méridionale	742
L'Union européenne de Maastricht au Brexit	746
CHAPITRE 58 L'essor de la Chine (fin du xx^e-début du xxi^e siècle)	751
La Chine, nouvelle superpuissance économique	752
Mutations sociales et immobilisme politique	754
Une politique extérieure de plus en plus active	756
CHAPITRE 59 Un Japon en proie au doute (1992-2018)	759
Un « modèle économique » en crise	760
Immobilisme ou ruptures ?	761

CHAPITRE 60 Du tiers-monde aux puissances émergentes dans l'économie mondialisée	765
Un tiers-monde à redéfinir	766
Croissance économique et développement inégal	768
Pays pauvres et puissances émergentes face à la crise mondiale	774
CHAPITRE 61 Des sociétés européennes en voie de recomposition	781
Populations et migrations dans l'espace européen	782
Urbanisation et nouvelles mobilités	786
Les transformations de la société européenne	790
CHAPITRE 62 Pratiques sociales, idéologies et croyances au début du ^{xxi}e siècle	795
Apogée et crise de la société de consommation	796
Recul des idéologies, retour du religieux	799
Des sociétés informatisées	806
Proposition de plans de dissertation	809
Index	821

LE MONDE AU DÉBUT DU XX^e SIÈCLE

Le début du xx^e siècle marque l'apogée de la domination de l'Europe sur le reste du monde. Cette prédominance européenne repose essentiellement sur les pays du nord-ouest du continent auxquels leur situation géographique a permis d'explorer la planète, qui ont connu depuis le xviii^e siècle la révolution industrielle et se sont maintenus depuis lors à la pointe de l'évolution technologique et de la recherche scientifique, ont acquis une avance culturelle considérable sur le reste du monde. Cette domination s'illustre par leur prospérité économique, leur maîtrise du commerce mondial, mais également par leurs systèmes politiques qui combinent à des degrés divers la garantie des libertés fondamentales et la participation démocratique de la population, au moins masculine, à l'élection des gouvernants. Ce sont ces atouts qui expliquent que les pays de l'Europe du Nord-Ouest ont étendu leur influence sur une grande partie du monde, soit indirectement par leur pénétration économique et financière, soit directement par la prise de possession politique de territoires réduits au statut de colonies. Toutefois, cette prédominance de l'Europe commence à être remise en cause par l'essor de nouveaux concurrents, les États-Unis et le Japon qui, chacun dans leur sphère géographique, disposent eux aussi des moyens de la puissance.

INTRODUCTION



L'Europe domine le monde

Dans le monde du début du xx^e siècle, l'Europe du Nord-Ouest occupe une place centrale qu'elle doit à sa puissance économique, commerciale et financière, à l'attraction exercée par son système politique de démocratie libérale et au fait qu'elle exerce une influence déterminante, de caractère impérialiste, sur une grande partie de la planète.

Une domination économique, commerciale et financière

► Aspects et fondements de la puissance européenne

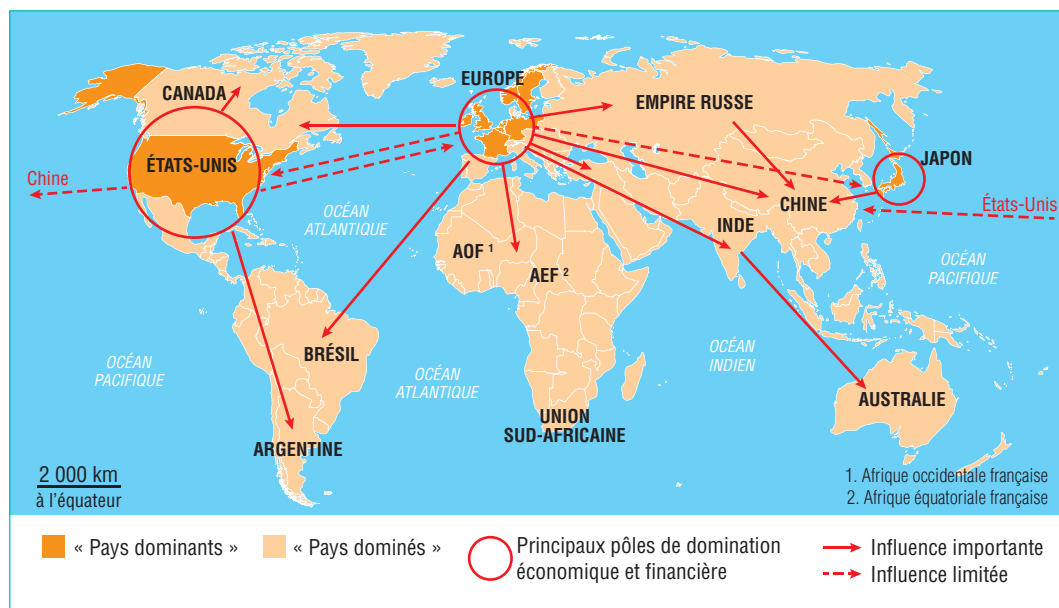
C'est en premier lieu par sa maîtrise des échanges internationaux de biens et de services que l'Europe du Nord-Ouest manifeste le plus nettement sa puissance économique et financière mondiale au début du ^{xx}e siècle.

La domination européenne s'exprime d'abord quantitativement puisque le Royaume-Uni, l'Allemagne et la France cumulent 44 % du commerce mondial en 1900, et plus de la moitié (55,3 %) avec les Pays-Bas et la Belgique, tandis que la part des États-Unis se limite à 11 % (soit sensiblement la moitié de la part britannique); c'est en outre un commerce d'extension mondiale même si les échanges intra-européens sont particulièrement actifs (environ 41 % des échanges britanniques, mais les deux tiers du commerce extérieur allemand et français dépendent en moyenne des partenaires européens). Les produits européens sont présents partout.

La suprématie européenne devient encore plus évidente quand on observe que l'Europe occidentale a organisé à son profit la division internationale du travail (DIT) et qu'elle joue un rôle directeur dans le fonctionnement du système économique et financier mondial, prééminence que confirment les quatre traits suivants :

- « usine du monde », l'Europe du Nord-Ouest importe à raison de 80 % du total de ses achats des produits primaires de faible valeur, mais ses ventes se composent pour 90 % du total de produits manufacturés : les « termes de l'échange » jouent donc généralement en faveur des pays industriels européens ;
- les prix directeurs du commerce international se déterminent en Europe car celle-ci détient non seulement un quasi-monopole pour la fourniture des produits manufacturés mais pèse aussi sur les cours des produits bruts fixés le plus souvent par les bourses de commerce du vieux continent, surtout celle de Londres ;
- la maîtrise des grands moyens de transport de masse, ferroviaires et surtout maritimes, assure aux pays européens (et singulièrement au Royaume-Uni) un contrôle presque sans partage des fonctions de transit et de redistribution des

Les dominations économiques en 1914



produits entre les différents marchés du monde. Les puissantes Lloyd's de Londres ainsi que les grandes maisons de négoce international installées dans les principaux ports allemands centralisent l'information sur l'état des marchés et exercent la fonction lucrative d'assurance des échanges internationaux;

- enfin, l'Europe assure à son profit l'équilibre des flux financiers internationaux. Si les balances commerciales des grands pays européens (Royaume-Uni, Allemagne, France) sont régulièrement déficitaires, leurs balances des comptes affichent un net excédent grâce aux revenus invisibles tirés du fret, des assurances et aussi des rentes provenant des capitaux placés à l'étranger. Concrètement, la livre sterling, devise centrale du système monétaire fondé sur l'étalon-or (*Gold Standard*), s'impose comme la grande monnaie de réserve et de facturation internationale tandis que le centre financier de la City fait de Londres une véritable centrale de l'économie mondiale. Le réseau bancaire européen et spécialement celui du Royaume-Uni, très concentré, constitue un instrument souple et efficace pour les paiements internationaux comme pour le placement des capitaux dans le monde.

À la veille du premier conflit mondial, le Royaume-Uni, la France et l'Allemagne détiennent ensemble 83 % d'un investissement international particulièrement actif. Les intérêts et dividendes retirés de ces placements constamment réalimentés par l'excédent des comptes extérieurs font de l'Europe du Nord-Ouest une créancière prospère. La puissance européenne repose sur quatre piliers:

- un remarquable dynamisme démographique qui a permis de multiplier par 2,5 le chiffre de la population européenne grâce aux progrès de l'hygiène, de l'alimentation et de la santé. En 1900, l'Europe compte 423 millions d'habitants, soit plus du quart de l'humanité. Encore faut-il tenir compte du fait qu'au moins 50 millions d'Européens ont émigré vers d'autres régions du globe (dont environ la moitié aux États-Unis) en y diffusant la civilisation du vieux continent;

- une avance intellectuelle et technologique accumulée depuis la Renaissance et encore très présente au début du xx^e siècle. L'Europe

monopolise les prix Nobel scientifiques (**Henri Becquerel, Pierre et Marie Curie, Guglielmo Marconi, Ivan Pavlov, Robert Koch, Alexis Carrel**) mais se distingue également pour les prix Nobel littéraires (**Theodor Mommsen, Rudyard Kipling ou Frédéric Mistral**).

- une puissance industrielle édifiée depuis la fin du xviii^e siècle à la faveur de la révolution industrielle. Globalement, l'Europe occidentale fournit à elle seule 44 % de la production industrielle mondiale dans de grands foyers manufacturiers (bassins houillers, ports, grandes agglomérations) réunissant une gamme complète d'activités allant de la production d'énergie aux industries de transformation, y compris les plus modernes, comme l'automobile ou l'aviation. Dans les zones les plus actives, un mouvement de concentration a abouti à la création d'entreprises géantes, *trusts* (ou *Konzerne* en Allemagne), qui tirent leur efficacité de la mobilisation de ressources humaines et financières considérables;

- une suprématie financière déjà évoquée qui s'exerce par l'intermédiaire du *Gold Standard*, système monétaire qui fonctionne dans la pratique au profit des grandes monnaies européennes convertibles en or, notamment la livre sterling, avec le soutien de réseaux bancaires qui étendent leur activité à l'ensemble de la planète.

► Limites et contrastes de la prépondérance européenne

Cette prépondérance économique concerne fondamentalement les pays de l'Europe du Nord-Ouest – Royaume-Uni, Allemagne, France, Belgique, Pays-Bas – auxquels on peut ajouter l'Italie du Nord. À l'Est ou dans le monde méditerranéen, l'industrie occupe une place moindre dans l'économie nationale et laisse une plus large place aux activités agricoles qui, même dans les pays de l'Europe du Nord-Ouest, n'ont pu se moderniser au même rythme que les industries. Si la partie occidentale de l'Autriche-Hongrie (la Cisleithanie) connaît un relatif développement économique à l'occidentale, les progrès sont extrêmement lents en Europe du Sud comme en Europe orientale. L'Empire russe, au contact de l'Asie et de l'Europe, garde les structures caractéristiques d'une société rurale archaïque, en dépit

d'un développement industriel récent et limité, largement financé par d'onéreux prêts étrangers, en particulier français.

Si la prépondérance européenne se limite en réalité à la partie nord-occidentale du continent, cette dernière n'est pas exempte de contrastes et de rivalités entre les trois grands pays qui la constituent. À la veille de la Première Guerre mondiale, le Royaume-Uni demeure la première puissance économique du monde, son premier pôle commercial et financier. Mais depuis 1880 elle connaît un certain essoufflement marqué par un ralentissement de sa production industrielle et de ses exportations et une diminution de son taux de croissance, traduisant un malaise dû au vieillissement de son économie. Cette situation contraste fortement avec le dynamisme de l'économie allemande dont l'industrie bénéficie de l'apport des techniques les plus modernes dans les secteurs de la métallurgie et de la chimie, ainsi que d'une organisation rationnelle des méthodes de production et de commercialisation. Les négociants allemands concurrencent efficacement les produits britanniques sur les marchés mondiaux, provoquant craintes et protestations des entrepreneurs du Royaume-Uni qui voient leurs positions menacées. Par rapport à ses deux grands rivaux, l'économie française est dans une position médiane. Elle bénéficie du dynamisme d'industries modernes, comme celle du caoutchouc, de l'électricité ou de la construction automobile, mais ses grandes industries métallurgiques ou textiles ne se sont guère renouvelées et leur production stagne. En revanche, l'importance de ses capitaux lui permet d'investir dans nombre de pays étrangers, et particulièrement en Russie. La France apparaît ainsi comme un pays rentier qui s'enrichit du revenu de ses placements.

Enfin, la prépondérance européenne se trouve menacée par trois zones d'ombre :

- le malaise des agricultures européennes qui n'ont pu se moderniser et qui représentent (sauf au Royaume-Uni) environ la moitié des populations totales des pays de l'Europe du Nord-Ouest. La faiblesse du pouvoir d'achat de ces populations constitue un goulot d'étranglement pour la commercialisation des produits d'une industrie en plein essor;

- les crises cycliques récurrentes du début du xx^e siècle qui font craindre une dépression de plus grande ampleur menaçant la croissance des pays industriels;

- la montée de la contestation sociale qui, à travers la poussée du syndicalisme et du socialisme, provoque une multiplication des grèves qui ont tendance à se généraliser au-delà des frontières.

► Hors d'Europe : rivaux et zones en marge de l'industrialisation

Si, au début du xx^e siècle, la prépondérance économique européenne dans le monde n'apparaît pas véritablement menacée, on voit poindre à l'horizon international des rivaux potentiels.

Le plus évident se situe en Amérique. Peuplés d'immigrants européens, les États-Unis possèdent d'immenses atouts : un vaste territoire aux dimensions d'un continent, unifié par un important réseau ferroviaire de plus de 400 000 km, riche en ressources variées, bénéficiant d'une population qui atteint 100 millions d'habitants en 1914. Dès ce moment, la puissance économique des États-Unis s'appuie sur une gigantesque production agricole et industrielle. Ils produisent le quart de la production mondiale de blé, la moitié de celle de coton, les trois quarts du maïs. Dans le domaine industriel, plus du tiers de la houille, 70 % du pétrole. Ils sont le premier producteur mondial d'acier et de véhicules automobiles (12 fois plus que la France située au second rang). Leur système de production industrielle est fondé sur le machinisme et sur l'organisation scientifique du travail. Toutefois, à cette date, l'économie américaine ne vise pas d'autre objectif que le gigantesque marché intérieur des États-Unis, d'ailleurs protégé par des barrières douanières, d'autant que leur système monétaire et bancaire encore peu organisé ne les pousse guère à tenter de concurrencer les Européens sur les marchés mondiaux.

Assez différent est le cas du Japon. Sorti de son isolement, il a été profondément transformé par la révolution de Meiji qui a doté le Japon d'une infrastructure ferroviaire et portuaire et d'une industrie moderne, tout en préservant les caractères traditionnels de la société nippone. Aussi les grandes entreprises japonaises (les *zaibatsu*)

sont-elles l'émanation des grandes familles japonaises, les Mitsui, Mitsubishi, Sumitomo, Yasuda, qui recrutent leurs cadres dans l'ancienne caste militaire des samouraïs. En dépit d'une politique nataliste dynamique, le marché intérieur apparaît trop étroit pour absorber une production croissante. Par ailleurs, le Japon, pauvre en matières premières, doit impérativement se les procurer à l'extérieur. Aussi les deux problèmes de l'approvisionnement et des débouchés expliquent-ils, avec la forte dimension nationaliste des gouvernants et de la population, une tendance à l'expansionnisme qui s'est manifestée par des guerres contre la Chine et la Russie et qui vise à instaurer la prépondérance du Japon en Asie.

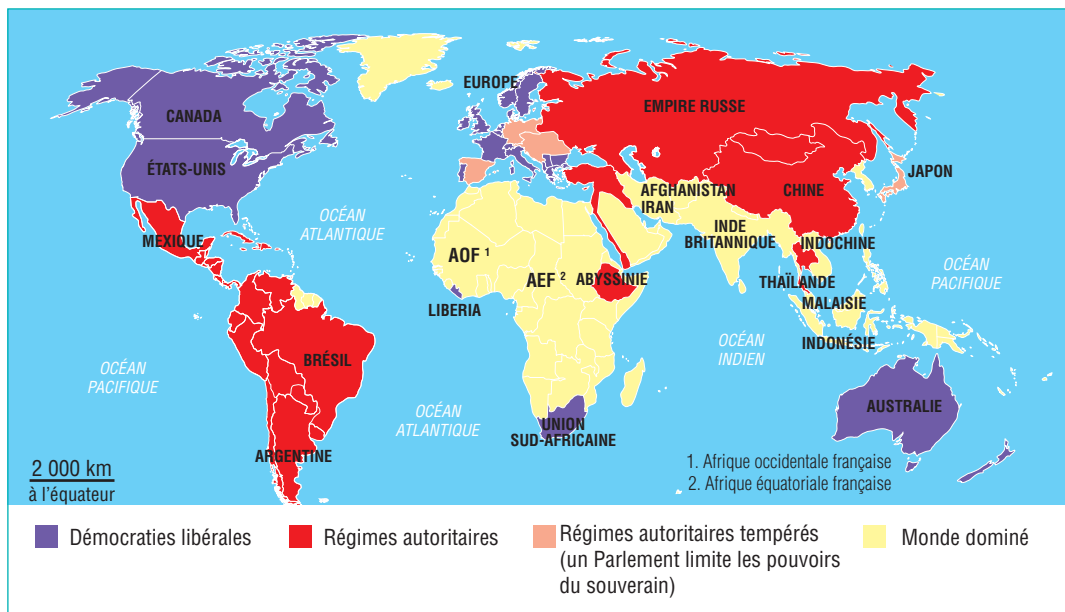
En dehors de ces deux puissances qui peuvent apparaître comme des rivaux potentiels de l'Europe, le reste du monde est constitué de pays qui n'ont pas connu l'industrialisation et qui, de ce fait, apparaissent comme engagés dans un partenariat inégal avec les grands pays industriels d'Europe, d'Amérique ou du Japon. C'est le cas de l'Amérique latine, de l'Afrique noire, du Moyen-Orient, du Maghreb, de l'Asie dont les relations avec ces derniers s'inscrivent dans le cadre d'un impérialisme politique ou économique.

L'attraction de la démocratie libérale

► Un modèle politique lié au développement des sociétés industrielles

Dans les pays où la révolution industrielle a entraîné le développement de bourgeoisies et de classes moyennes prospères, désireuses de participer au pouvoir politique, où le développement de l'instruction rend les populations capables de se forger une opinion et de voter, s'est construit au cours du XIX^e siècle un système politique assurant la participation du peuple, par le biais de l'élection, au choix des gouvernants et à la législation mise en place. Le domaine privilégié de cette forme de système politique est l'Europe du Nord-Ouest et les zones du globe où le pouvoir politique est aux mains de populations immigrées venues d'Europe depuis le XVI^e siècle, c'est-à-dire, pour l'essentiel les États-Unis et les dominions britanniques (Canada, Australie, Nouvelle-Zélande, Union sud-africaine).

Les régimes politiques dans le monde en 1914





La caractéristique de cette forme de régime politique est d'associer deux principes très différents, celui de la démocratie qui suppose la participation des citoyens à la vie publique, et celui du libéralisme qui sous-entend la garantie de toutes les formes de liberté des individus. L'originalité de ce régime réside dans le fait d'avoir su concilier ces deux termes pour établir un système qui apparaît au début du ^{xx}^e siècle comme un modèle pour l'ensemble du monde.

En premier lieu, le caractère démocratique du régime s'exprime par le vote des citoyens, dont la forme la plus achevée est le suffrage universel qui leur permet de désigner leurs représentants. Le suffrage universel des hommes est établi en France (depuis 1848) et aux États-Unis, mais non au Royaume-Uni où le droit de vote a été élargi mais n'est pas encore accordé aux indigents, aux domestiques et aux enfants adultes vivant chez leurs parents. Enfin, sauf dans quelques États américains, les femmes sont partout exclues du droit de suffrage.

Mais cette démocratie se veut aussi libérale parce qu'elle a pour but de maintenir et de défendre les libertés individuelles acquises au cours des ^{xvii}^e, ^{xviii}^e et ^{xix}^e siècles par les révolutions anglaises, la guerre d'Indépendance américaine, puis la Révolution française. Il s'agit de la liberté de la presse, de la liberté de réunion, de la liberté de conscience, du droit d'exprimer ses opinions sans être inquiété, de l'assurance de ne pas être arrêté sans motif (*Habeas corpus*). La garantie de ces libertés réside dans l'existence d'assemblées parlementaires où siègent les représentants élus de la nation qui, seuls, ont le pouvoir de voter les lois et les impôts.

Au-delà de la défense des droits des citoyens, le libéralisme peut également concerner l'économie et la société. Le libéralisme économique repose sur l'idée que l'économie obéit à des lois naturelles que l'État ne doit pas perturber par ses interventions. Défenseur du principe « laissez faire, laissez passer », il entend protéger l'initiative individuelle et la propriété privée. La même volonté de laisser-faire inspire le libéralisme social qui rejette toute intervention de l'État dans les rapports sociaux, considère la misère comme un mal nécessaire et la charité comme un facteur

de perturbation de l'ordre naturel. Ces conceptions d'ordre économique et social suscitent les protestations des démocrates qui souhaitent dépasser la démocratie politique pour instaurer une démocratie sociale.

Enfin, dans les pays où elle s'est établie, la démocratie libérale revêt des formes diverses. Dans la plupart d'entre eux (France, Royaume-Uni, dominions britanniques), le régime est parlementaire, c'est-à-dire que la prépondérance appartient aux assemblées élues qui votent les lois, le budget et contrôlent l'action des gouvernements qu'elles peuvent renverser en leur refusant la confiance à la majorité des voix. Aux États-Unis où triomphe la séparation des pouvoirs, le président et le Congrès, élus l'un et l'autre par la population, sont sans action l'un sur l'autre, le président ne pouvant dissoudre les Chambres, ni celles-ci renvoyer le président, sauf par une procédure d'*impeachment* qui ne peut être déclenchée qu'en cas de forfaiture.

► Une aspiration inégale à la démocratie libérale

Au total, à la surface du globe, l'aire géographique de la démocratie libérale est finalement assez réduite. Mais, parce que ce régime politique se confond avec celui des pays industrialisés qui apparaissent comme les plus puissants et les plus développés, le régime de la démocratie libérale est revendiqué par les milieux les plus progressistes de nombreux États, en particulier de ceux qui ont commencé leur industrialisation et aspirent à une modernisation de leurs structures.

C'est le cas, par exemple, de l'Allemagne et de l'Autriche-Hongrie (du moins pour cette dernière de sa fraction occidentale, la Cisleithanie), qu'on peut qualifier de démocraties illibérales. Dans les deux cas, au début du ^{xx}^e siècle, le suffrage universel y a été établi, mais les parlements issus des élections, s'ils votent les lois, sont sans action sur la composition et même la politique des gouvernements. Ces dernières sont du ressort du seul pouvoir de l'empereur qui nomme le chancelier et les ministres et détermine l'action gouvernementale. Dans les deux cas, une opposition active (libéraux, centre catholique et sociaux-démocrates en Allemagne, libéraux en Autriche) réclame un véri-

table régime parlementaire établissant la responsabilité du gouvernement devant les Chambres, mais les souverains s'opposent obstinément à ce qui représenterait pour eux une perte de pouvoir. Quant à la Transleithanie (partie orientale de l'Autriche-Hongrie), beaucoup plus rurale et dominée par la Hongrie, elle est gouvernée par un parlementarisme aristocratique fort éloigné de la démocratie libérale.

La démocratie libérale semble si clairement liée à la modernisation que les États qui souhaitent s'industrialiser et accéder à la modernité sont conduits à adopter, au moins formellement, les institutions de celle-ci, lors même que leurs structures sociales ne les y prédisposent aucunement. C'est le cas, par exemple, de la Russie et du Japon. La première est soumise au pouvoir autocratique du tsar qui s'appuie sur l'Église orthodoxe et les principes nationalistes pour tenir son pays à l'abri des influences occidentales. Si la société, dont l'écrasante majorité est rurale, a été libérée du servage et si l'organisation administrative et judiciaire a été rationalisée, l'effort d'industrialisation entrepris à la fin du XIX^e siècle a fait naître de nouveaux groupes sociaux, bourgeoisie et classes moyennes d'une part, ouvriers de l'autre, encore très minoritaires. Les premiers réclament l'octroi des libertés fondamentales et la création d'une assemblée élue (Douma). Les seconds rêvent d'une révolution, telle que celle annoncée par **Karl Marx**, et ont créé pour la déclencher un parti social-démocrate. Quant aux représentants de la paysannerie, très majoritaire dans le pays, les socialistes révolutionnaires qui agissent par le terrorisme, leur grande revendication est le partage des terres. La défaite de la Russie face au Japon en 1904 provoque un vaste mouvement révolutionnaire en 1905, écrasé dans le sang par le pouvoir. Mais, pour arrêter la vague révolutionnaire, le tsar **Nicolas II** accepte l'octroi des libertés fondamentales et la création d'une Douma en octobre 1905. En fait ce n'est qu'un faux-semblant. La crainte de la révolution écartée, le tsar revient sur ses concessions. Les deux premières Doumas sont dissoutes, la troisième est une assemblée docile élue selon une loi électorale favorable aux grands propriétaires, la quatrième dans laquelle l'opposition est majoritaire

n'est pratiquement jamais convoquée. La Russie de 1914 reste un État autocratique.

Le cas du Japon est très différent. Engagé depuis 1868 dans le processus de modernisation de la révolution de Meiji, il voit le pouvoir impérial prendre l'initiative de réformes politiques à l'occidentale. Chargé par l'empereur d'élaborer un projet de Constitution, le comte **Ito Miyoji** fait un voyage en Europe avec pour mission de trouver un compromis entre les formes constitutionnelles européennes et les traditions japonaises, à savoir les pouvoirs théocratiques de l'empereur et les privilèges de la noblesse. La Constitution de 1889 crée une Diète élue aux pouvoirs réduits, l'oligarchie des grandes familles continuant à gouverner le Japon à travers des partis politiques dont ses membres constituent l'état-major. Là encore, la démocratie libérale est réduite à ses apparences formelles.

Dans un grand nombre de pays du monde, les conditions d'établissement de la démocratie ne sont pas réalisées en raison de l'archaïsme de l'économie fondée sur une agriculture traditionnelle et peu productive et de la domination sociale d'une aristocratie terrienne régnant sur une masse de paysans illettrés. C'est le cas de l'Europe orientale et méditerranéenne, de l'Amérique latine, de la Chine. De grandes parties de l'Afrique et de l'Asie, soumises à la colonisation européenne sont, en outre, privées de toute souveraineté. Tout au plus peut-on considérer que, dans ces sociétés qui ne réalisent aucune des conditions nécessaires à l'établissement d'une démocratie libérale, il existe des élites évoluées, mais très minoritaires, qui luttent contre l'autoritarisme et rêvent d'instaurer la démocratie dans leur pays.

► Les limites de la démocratie libérale et la naissance du radicalisme

Alors même qu'elle fait figure de modèle dans le reste du monde, la démocratie libérale apparaît au début du XX^e siècle comme mal adaptée à l'évolution sociale des grands pays industriels. Même avec le suffrage universel, elle reste un régime d'élites. Ce sont en effet les hommes les plus cultivés, le plus souvent issus de la

bourgeoisie, qui dominent les partis politiques, se font élire députés, dirigent l'État comme ministres ou hauts fonctionnaires.

Or, à la fin du XIX^e siècle se produit un phénomène nouveau, l'irruption des masses dans le jeu politique. Ces masses, membres des classes moyennes, ouvriers, paysans, bénéficient désormais de l'instruction qui leur permet de lire le journal et de s'informer de la politique. Le développement des chemins de fer, le service militaire ouvrent leur horizon. Mieux informés, portés à comparer, les individus jugent que leur existence est directement concernée par la politique et se sentent mal représentés par l'élite dirigeante. Pour les encadrer, on voit se constituer des « partis de masse » se réclamant de l'extrême gauche (les partis socialistes) ou de l'extrême droite (les partis nationalistes) qui contestent la démocratie libérale et préconisent des pouvoirs forts capables de répondre aux aspirations de leurs adhérents.

En même temps, dans tous les pays de démocratie libérale, le malaise des masses entraîne une transformation des pratiques politiques. On estime que le suffrage universel ne saurait à lui seul suffire à résoudre les problèmes sociaux et qu'il existe une certaine contradiction entre libéralisme et démocratie. En supprimant toutes les contraintes pour laisser jouer les mécanismes naturels dans les domaines économiques et sociaux, on favorise les plus forts ou les plus riches aux dépens des pauvres, des faibles, des petits qui se trouvent écrasés. On prend ainsi conscience que la démocratie politique ne conduit pas nécessairement à la démocratie sociale.

C'est pourquoi on voit se développer des courants politiques appuyés sur la classe moyenne, sur ce monde des « petits », petits commerçants, artisans, industriels, fonctionnaires, employés, petits propriétaires ruraux, médecins, avocats qui souhaitent conserver le régime de la démocratie libérale, mais veulent que l'État intervienne pour les protéger des appétits des puissants et protéger, d'une manière plus générale, les faibles et les pauvres, en d'autres termes pour corriger à la marge le « laissez faire, laissez passer » sans renoncer à la libre entreprise et au principe de la propriété privée. Dans tous les pays de démocratie libérale naissent ainsi entre la fin du XIX^e siècle

et le début du XX^e siècle ces courants qu'on baptise « radicaux » et qui visent à ajouter progressivement à la démocratie politique des éléments de démocratie sociale.

En France, le principal chef de file de ce courant est **Georges Clemenceau** qui déclare à la fin du XIX^e siècle : « Nous, les républicains radicaux, nous voulons la république pour ses conséquences, les grandes et fécondes réformes sociales. » En 1901, les radicaux se rassemblent (sans **Clemenceau**) pour former le premier parti politique français, le Parti républicain, radical et radical-socialiste qui va devenir un grand parti de gouvernement. Au Royaume-Uni, on donne aussi le nom de « radicaux » aux hommes de l'aile gauche du Parti libéral qui accèdent au pouvoir en 1906 sous la direction de **David Lloyd George** et qui mettent en œuvre d'importantes réformes sociales. Aux États-Unis se développe un courant progressiste qui connaît un grand succès auprès des classes moyennes et vise à défendre tous les défavorisés, ouvriers, fermiers, Noirs, femmes. Ce courant inspire une partie du personnel politique américain et le conduit à la veille de la guerre à prendre d'importantes réformes comme l'impôt sur le revenu, le vote des femmes dans certains États ou l'élection des sénateurs au suffrage universel.

Le triomphe de l'impérialisme européen

La puissance que procurent aux grands pays industriels, et spécifiquement aux pays de l'Europe du Nord-Ouest, leur prééminence scientifique et technique et leur prédominance économique, financière et commerciale les conduit à exercer sur les autres pays du monde, en particulier sur les plus faibles, une influence prépondérante qu'on qualifie d'impérialisme. Celui-ci peut revêtir des formes diverses allant de la pénétration économique et financière des pays européens sur certaines régions du monde jusqu'à la prise de possession politique qui conduit à la constitution de colonies soumises à la souveraineté des métropoles européennes.

► L'impérialisme économique

La richesse produite par les activités industrielles, les bénéfices commerciaux et les revenus financiers dans les pays européens conduisent les hommes d'affaires, les possédants et même les petits épargnants à rechercher les placements les plus fructueux qui se révèlent être le plus souvent les investissements dans les pays étrangers plutôt que ceux localisés dans leur pays d'origine. C'est ainsi qu'en 1914 les placements extérieurs britanniques s'élèvent à 93 milliards de francs-or placés en majorité dans l'Empire et aux États-Unis. Pour leur part, les capitaux français se dirigent vers le Moyen-Orient, l'Amérique latine, la Russie et l'Afrique. Au total, sur les 200 milliards de capitaux exportés dans le monde en 1914, les neuf dixièmes proviennent d'Europe.

On voit ainsi s'installer une véritable division du travail entre l'Europe et le reste du monde. L'Europe y achète produits bruts et matières premières qu'elle transforme dans ses propres usines, revendant ensuite aux autres pays des produits manufacturés. Pour alimenter ce circuit, les pays européens consentent des prêts à leurs clients, moyennant des intérêts élevés. En 1900, la créance de ces pays banquiers s'élève à 150 milliards de francs-or, dont plus de la moitié appartient au Royaume-Uni. Le Proche-Orient, l'Amérique latine, l'Extrême-Orient deviennent ainsi des champs d'action privilégiés pour les hommes d'affaires européens et spécifiquement britanniques. Pour assurer le circuit économique qui leur procure ainsi de fructueux bénéfices, les Européens entreprennent la construction de voies de transport, chemins de fer et ports. C'est ainsi que les Britanniques construisent des voies ferrées en Inde, au Canada, au Brésil, en Argentine, que les Allemands font du chemin de fer de Berlin à Bagdad une voie de pénétration de leur influence économique et politique dans l'Empire ottoman, que les Français prennent le contrôle des chemins de fer syriens et de celui du Yunnan en Chine et aménagent les ports de Beyrouth et de Constantinople.

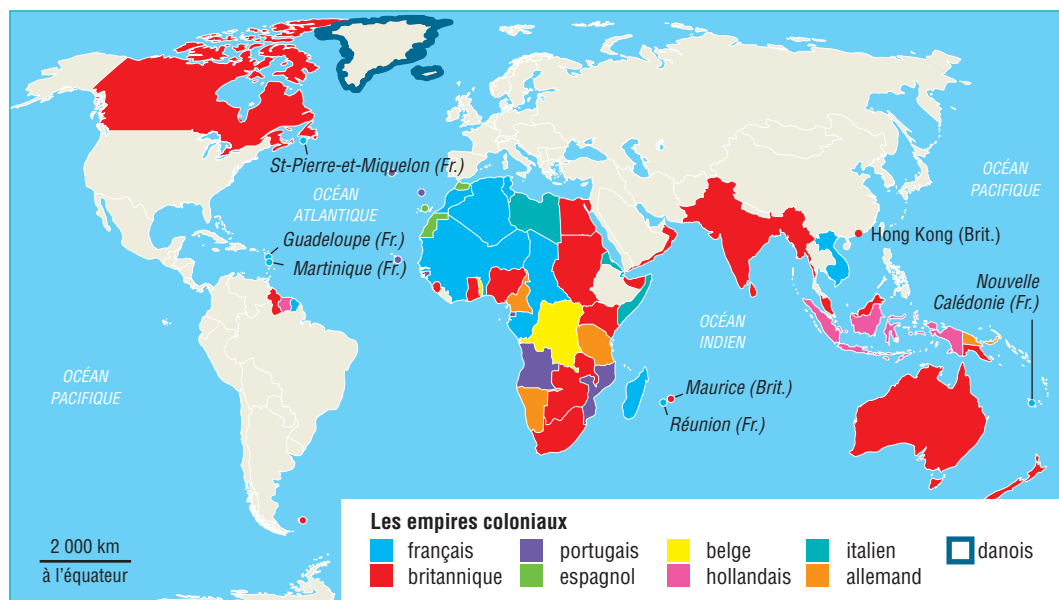
À côté du monopole des moyens de transport, les Européens s'assurent le contrôle des sources de matières premières, mines de charbon ou de

métaux, gisements de pétrole, etc. Ils n'hésitent pas à se servir de leur puissance financière pour arracher des concessions douanières ou des commandes industrielles aux pays avec lesquels ils commercent. Progressivement, ceux-ci finissent par entrer dans la zone d'influence du ou des pays européens avec lesquels ils sont en relation. L'impérialisme économique aboutit ainsi à la création de véritables liens de vassalité qui permettent aux Européens de se tailler des clientèles auxquelles ils imposent des vues politiques favorables à leurs intérêts, par exemple dans l'Empire ottoman, en Chine ou en Amérique latine. L'impérialisme économique ouvre ainsi la voie à l'impérialisme politique que constitue la colonisation.

► L'expansion coloniale européenne

Si le facteur économique constitue bien une des motivations de la conquête coloniale en raison de la nécessité pour les Européens d'assurer leur approvisionnement en matières premières et de trouver des débouchés pour leurs produits manufacturés, il n'en constitue pas la cause principale, compte tenu du faible niveau du développement économique et du pouvoir d'achat des territoires colonisés. On ne peut pas davantage mettre en avant l'élément démographique, sauf dans des cas limités comme celui de l'Irlande, et les États européens ont souvent dû peupler leurs colonies en imposant l'émigration vers celles-ci de populations indésirables. Enfin, si l'ardeur colonisatrice réelle des militaires, soldats ou marins en mal de victoires et de promotions, et de missionnaires soucieux d'évangélisation joue un rôle non négligeable dans l'expansion coloniale, celle-ci n'a pu aboutir que parce qu'elle répondait à la volonté politique des gouvernements des pays colonisateurs, en plein accord sur ce point avec la grande majorité de leur opinion publique. Conquérir des colonies, disposer d'un vaste empire étendu sur plusieurs continents, n'est-ce pas affirmer la force et la vitalité d'un pays dont la souveraineté rayonne bien au-delà de ses frontières et dont le génie s'emploie à civiliser les peuples « inférieurs » ? Ce sont les colonies qui permettent au Royaume-Uni de compenser le tassement de son

Les empires coloniaux en 1914



dynamisme économique et à **Kipling** de célébrer l'œuvre civilisatrice de son pays, le « fardeau de l'homme blanc ». C'est la conquête d'un empire colonial qui console la France de sa défaite face à la Prusse en 1871 et de la perte de l'Alsace-Lorraine.

En 1914, alors que le « partage du monde » est pratiquement achevé, le Royaume-Uni et la France se sont taillé la part du lion. Avec un Empire de 30 millions de km², peuplé de 430 millions d'habitants, les Britanniques l'emportent haut la main. Outre les dominions du Canada, d'Australie et de Nouvelle-Zélande, désormais pratiquement indépendants, il s'étend sur la plus grande partie de l'Afrique australe et orientale, les Antilles, Ceylan, l'Inde. En seconde position, l'empire colonial français (12 millions de km², 100 millions d'habitants) repose sur un vaste bloc africain (les pays du Maghreb, l'Afrique occidentale française, l'Afrique équatoriale française) et sur les territoires de la péninsule indochinoise en Extrême-Orient. Tard venues dans la conquête coloniale, l'Allemagne et l'Italie ont dû se contenter de territoires encore libres en Afrique ou dans le Pacifique pour la première, en Libye pour la seconde, cependant que la Belgique a assuré son emprise sur une grande partie du Congo et les

Pays-Bas sur l'Indonésie. En ce domaine, comme dans bien d'autres, l'Europe paraît imposer sa loi au monde du début du xx^e siècle. Toutefois, quelques nuages assombrissent la prépondérance impérialiste européenne.

► Nouveaux impérialismes et critiques de l'impérialisme

Le premier souci qui affecte l'impérialisme européen consiste en l'apparition de concurrents sur la scène mondiale où il disposait jusqu'alors d'un quasi-monopole. Et cette concurrence provient sans surprise des deux pays non européens qui ont réussi au début du xx^e siècle leur industrialisation.

On a vu que c'était le cas des États-Unis, avec cette réserve que leur intérêt se porte essentiellement sur le continent américain ou les zones maritimes de l'hémisphère occidental. Fidèles à la doctrine du président **James Monroe** exprimée en 1823, « l'Amérique aux Américains » et qui voulait que les États-Unis s'interdisent d'intervenir hors du continent américain en échange de la non-intervention en Amérique des non-Américains, ils l'interprètent désormais comme signifiant le droit d'assurer l'ordre tel qu'ils le conçoivent sur l'ensemble de l'Amérique latine et

sur les zones maritimes qui bordent le continent. À l'appui de la prépondérance qu'ils entendent ainsi établir, ils disposent de deux arguments de poids : d'une part l'existence d'une puissante flotte de guerre qui permet aux États-Unis, selon l'expression du président **Theodore Roosevelt**, de « parler doucement, mais avec un gros bâton » (*Big stick policy*), et d'autre part la « diplomatie du dollar » qui permet d'investir des milliards de dollars, surtout dans les Antilles, au Mexique et en Amérique du Sud. À cet impérialisme économique qui assure leur prédominance sur le continent américain s'ajoute un expansionnisme colonial qui permet aux États-Unis de se forger un empire dans les Caraïbes et le Pacifique, d'annexer les îles Hawaï, Porto Rico, l'île de Guam et les Philippines, de libérer Cuba à l'issue d'une guerre contre l'Espagne et d'intervenir au Nicaragua et à Saint-Domingue.

De son côté, le Japon industrialisé depuis la révolution de Meiji, mais pauvre en matières premières et contraint d'exporter pour nourrir une population nombreuse, voit se développer un nationalisme impérialiste qui compte sur la guerre pour réaliser ses objectifs. Deux guerres victorieuses, l'une contre la Chine en 1894, l'autre contre la Russie en 1904 lui permettent de réaliser une partie de ses objectifs, d'annexer l'île de Formose (aujourd'hui Taïwan), la Corée, la moitié de l'île de Sakhaline, d'obtenir la concession du Shandong chinois et une position dominante en Mandchourie.

Le second point noir pour la pérennité de l'impérialisme des grands pays industriels réside dans la naissance d'une opposition à celui-ci, à la fois dans les territoires colonisés et dans les pays colonisateurs eux-mêmes.

Dans les premières années du ^{xx}e siècle, on voit ainsi naître des mouvements nationalistes dans un certain nombre de colonies. La plupart sont peu organisés, embryonnaires et facilement réprimés par les colonisateurs. Mais d'autres, plus structurés, entament la lutte contre les impérialismes européens. C'est le cas en Inde, perle de l'Empire britannique, où les Britanniques doivent compter avec une double opposition,

celle des conservateurs qui, à la suite de **Gandhi**, rejettent toutes les formes de progrès introduites par les Européens et se replient, en pratiquant la non-violence, sur les traditions séculaires, et celle d'une bourgeoisie prospère avide de pouvoir qui organise une contestation politique contre la domination britannique au sein du parti du Congrès national indien dont le programme de **Bal Gangadhar Tilak** (1906) vise à la conquête de l'indépendance. De surcroît, une Ligue musulmane panindienne poursuit elle aussi l'objectif de l'indépendance, accompagné de la volonté de ne pas se trouver soumise à la majorité hindouiste du pays. Parallèlement, des velléités nationalistes de résistance à la domination européenne se font jour dans le monde arabo-musulman, au Maroc, en Égypte comme dans l'Empire ottoman où le parti Jeune Turc parvient au pouvoir dans les premières années du ^{xx}e siècle.

De manière plus surprenante, mais il est vrai très minoritaire, l'anticolonialisme trouve également des défenseurs dans les pays européens, pour des raisons idéologiques et politiques. C'est le cas au Royaume-Uni où le libéral **William Gladstone** se fait, pour des raisons morales, le contempteur du colonialisme que défend ardemment, au nom de la grandeur de l'Angleterre, le conservateur **Benjamin Disraeli**. En France, la droite et les radicaux, opposés sur bien des points, s'accordent pour condamner les expéditions coloniales entreprises par les républicains modérés, au motif qu'elles détournent la France du seul objectif qui vaille, la préparation d'une revanche contre l'Allemagne qui permettrait de reprendre l'Alsace-Lorraine annexée. Mais l'opposition la plus déterminée à l'impérialisme dans les pays européens vient des rangs socialistes où, s'appuyant sur les analyses de **Marx**, des théoriciens anticapitalistes le dénoncent comme la dernière étape, avant une guerre inévitable, du caractère monopolistique du capitalisme. C'est la thèse que défendent les Allemands **Rudolf Hilferding** (*Le Capital financier*, 1910) et **Rosa Luxemburg** (*L'Accumulation du capital*, 1913) ainsi que le Russe **Lénine** (*L'Impérialisme, stade suprême du capitalisme*, 1917).

Pour ou contre la colonisation

« On peut rattacher le système [d'expansion coloniale] à trois ordres d'idées : à des idées économiques, à des idées de civilisation [...], à des idées d'ordre politique et patriotique.

Ce qui manque à notre grande industrie, ce qui lui manque le plus, ce sont les débouchés. [...] La concurrence, la loi de l'offre et de la demande, la liberté des échanges, l'influence des spéculations, tout cela rayonne dans un cercle qui s'étend jusqu'aux extrémités du monde. Il n'y a rien de plus sérieux, il n'y a pas de problème social plus grave ; or, ce problème est intimement lié à la politique coloniale [...]. Il faut chercher des débouchés [...].

Il y a un second point que je dois aborder [...], c'est le côté humanitaire et civilisateur de la question... Les races supérieures ont un droit vis-à-vis des races inférieures. Je dis qu'il y a pour elles un droit parce qu'il y a un devoir pour elles. Elles ont le devoir de civiliser les races inférieures [...].

Il n'y a pas de compensation pour les malheurs que nous avons subis [la perte de l'Alsace-Lorraine]. [...] Mais est-ce que le recouvrement qui s'impose aux nations éprouvées par de grands malheurs doit se résoudre en abdication ? Je dis que la politique coloniale de la France s'est inspirée d'une vérité sur laquelle il faut appeler votre attention : à savoir qu'une marine comme la nôtre ne peut se passer, sur la surface des mers, d'abris solides, de défenses, de centres de ravitaillement [...].

Rayonner sans agir, en regardant comme un piège, comme une aventure toute expansion vers l'Afrique ou vers l'Orient ; vivre de cette sorte pour une grande nation, c'est abdiquer [...]. »

Jules Ferry, discours à la Chambre des députés, 18 juillet 1885.

« Les races supérieures ont sur les races inférieures un droit qu'elles exercent, ce droit, par une transformation particulière, est en même temps un devoir de civilisation. Voilà en propres termes la thèse de M. Ferry, et l'on voit le gouvernement français exerçant son droit sur les races inférieures en allant guerroyer contre elles et les convertissant de force aux bienfaits de la civilisation. Races supérieures ? races inférieures, c'est bientôt dit ! Pour ma part, j'en rabats singulièrement depuis que j'ai vu des savants allemands démontrer scientifiquement que la France devait être vaincue dans la guerre franco-allemande parce que le Français est d'une race inférieure à l'Allemand. Depuis ce temps, je l'avoue, j'y regarde à deux fois avant de me retourner vers un homme et vers une civilisation, et de prononcer : homme ou civilisation inférieurs. Race inférieure, les Hindous ! Avec cette grande civilisation raffinée qui se perd dans la nuit des temps ! avec cette grande religion bouddhiste qui a quitté l'Inde pour la Chine, avec cette grande efflorescence d'art dont nous voyons encore aujourd'hui les magnifiques vestiges ! Race inférieure, les Chinois ! avec cette civilisation dont les origines sont inconnues et qui paraît avoir été poussée tout d'abord jusqu'à ses extrêmes limites. Inférieur Confucius ! En vérité, aujourd'hui même, permettez-moi de dire que, quand les diplomates chinois sont aux prises avec certains diplomates européens... (*rires et applaudissements sur divers bancs*), ils font bonne figure et que, si l'un veut consulter les annales diplomatiques de certains peuples, on y peut voir des documents qui prouvent assurément que la race jaune, au point de vue de l'entente des affaires, de la bonne conduite d'opération infiniment délicates, n'est en rien inférieure à ceux qui se hâtent trop de proclamer leur suprématie. [...]

Je ne veux pas juger au fond la thèse qui a été apportée ici et qui n'est pas autre chose que la proclamation de la primauté de la force sur le droit ; l'histoire de France depuis la Révolution est une vivante protestation contre cette inique prétention. »

Georges Clemenceau, discours à la Chambre des députés, 31 juillet 1885.

La France au début du xx^e siècle

Aux côtés du Royaume-Uni et de l'Allemagne, la France du début du xx^e siècle est l'une des grandes puissances européennes qui dominent le monde. Elle le doit au prestige politique que lui confère son statut d'héritière de la Révolution de 1789 et ses principes de défense des Droits de l'homme, à sa prospérité économique, à sa richesse financière et au rôle mondial qui est le sien sur le plan international, comme pivot d'un réseau d'alliances et métropole d'un vaste empire colonial.

Le modèle français de démocratie libérale

► Le double héritage de la Révolution française

Au début du ^{xx}^e siècle, la France demeure au yeux du monde le pays de la Révolution française, celui qui s'est illustré par la diffusion hors de ses frontières des principes de liberté, d'égalité devant la loi, de défense des Droits de l'homme. Au nom de cet héritage, la ^{III}^e République se pose comme un des modèles du régime de démocratie libérale, qu'elle souhaite étendre à tous les pays dès lors qu'ils auront atteint le degré de civilisation nécessaire à son installation. Le système politique qui résulte de ces conceptions se caractérise par deux traits majeurs :

- *La prépondérance de la Chambre des députés élue au suffrage universel.* Institué depuis 1848, le suffrage universel est incontesté et les députés, représentants de la nation souveraine, qui votent les lois et le budget et contrôlent le gouvernement et peuvent le renverser, dominent la vie politique. La Chambre des députés n'a cessé, depuis la fondation du régime en 1870, d'élargir son rôle au point de se soumettre les gouvernements que les députés renversent fréquemment pour satisfaire leurs ambitions ou défendre les intérêts de leurs électeurs. On leur reproche de provoquer l'instabilité ministérielle et, parce qu'ils sont élus dans le cadre étroit de l'arrondissement, de représenter les intérêts locaux et non ceux de la nation tout entière. Mais le Sénat, désigné au second degré par un collège dans lequel les notables ruraux sont majoritaires, a des pouvoirs pratiquement identiques à ceux de la Chambre des députés. Lui aussi vote les lois et le budget et, bien que cette pratique pose un problème constitutionnel, il peut renverser un gouvernement en lui refusant sa confiance.

- *L'effacement du pouvoir exécutif devant les assemblées.* Le président de la République a, selon la Constitution votée en 1875, des pouvoirs considérables. Il désigne le gouvernement, nomme et révoque les ministres, commande les armées, promulgue les lois, peut demander une

seconde délibération de celles-ci, et possède le droit de dissoudre la Chambre des députés après avis conforme du Sénat. Toutefois, ce statut quasi monarchique apparaît peu compatible avec la conception républicaine qui, dans les institutions, attribue la prépondérance aux seuls députés, représentants du peuple souverain. Aussi la crise du 16 mai 1877 qui voit s'opposer d'un côté le président **Patrice de Mac Mahon**, un monarchiste selon qui le président de la République doit être le véritable responsable du pays, et de l'autre côté la Chambre des députés qui considère qu'il appartient aux élus du suffrage universel de décider de la politique nationale, va faire évoluer les institutions. Devant la victoire des députés, **Mac Mahon** doit s'incliner. Après sa démission en 1879, son successeur **Jules Grévy** renonce aux prérogatives que la Constitution reconnaît au président de la République, en particulier le droit de dissolution et le droit de demander une seconde délibération des lois, pour ne demeurer qu'un personnage honorifique symbolisant la continuité de l'État. Désormais, son rôle politique essentiel consiste à désigner le président du Conseil, personnage inconnu dans la Constitution qui hérite de la charge de former le gouvernement et de mener la politique générale du pays. Véritable chef du gouvernement, le président du Conseil est responsable devant la Chambre : il doit veiller à conserver la confiance des députés, sans laquelle il ne peut gouverner, par la politique qu'il conduit, mais aussi en donnant satisfaction aux partis de la majorité et aux hommes politiques influents. Si le régime est considéré par les Français comme le plus démocratique, parce qu'il donne le pouvoir aux élus du peuple et empêche l'instauration d'un pouvoir personnel, la ^{III}^e République paralyse en contrepartie l'action des gouvernements, provoque l'instabilité ministérielle et paraît impuissante en période de difficultés.

► Une République acceptée par les forces politiques

En dépit de ses faiblesses, le système politique français, legs d'une histoire dont le pays est fier, fait l'objet d'une profonde adhésion de la très grande majorité de l'opinion publique. Les forces hostiles

au régime sont minoritaires et peu influentes. Les nationalistes de l'Action française, qui se réclament du « nationalisme intégral » et veulent établir une monarchie populaire qui exclurait l'« Anti-France » – juifs, protestants, francs-maçons, « métèques » (immigrés) –, connaissent une certaine audience auprès de l'aristocratie et des étudiants en droit. Malgré quelques heurts au Quartier latin, ils ne menacent pas vraiment le régime. Plus sérieux est le danger représenté par le syndicalisme révolutionnaire. Sa doctrine, issue des idées anarchistes adaptées aux données de l'organisation syndicale, est énoncée dans la charte d'Amiens adoptée par la Confédération générale du travail (CGT) en 1906. Elle appelle au renversement de la République bourgeoise par la grève générale révolutionnaire et à son remplacement par une société de petits producteurs dont le syndicat serait la cellule de base. Mais, entre 1906 et 1911, toutes les tentatives de grève générale organisées par la CGT échouent et, après cette date, la CGT renonce à renverser la République. L'essentiel des formations politiques accepte la République :

- la droite, composée de conservateurs sociaux et de catholiques ralliés au régime républicain, se reconnaît dans des formations comme l'Action libérale populaire ou la Fédération républicaine, ralliées au parlementarisme, mais qui se montrent hostiles à la politique laïque comme à des réformes sociales trop hardies ;
- le centre, formé de modérés qui ont constitué, à l'époque de l'affaire **Dreyfus**, l'Alliance républicaine démocratique, est attaché à la forme républicaine du régime, au Parlement, à la laïcité de l'État et accepte des réformes sociales à condition qu'elles se produisent par lente évolution. Assimilés à la droite d'affaires, ces modérés sont très hostiles au socialisme. C'est dans leurs rangs que se recrutent une grande partie des hommes de gouvernement du début du xx^e siècle, tels **Raymond Poincaré**, **Louis Barthou**, **Georges Leygues** ou **Alexandre Ribot** ;
- la gauche est regroupée autour du Parti radical, devenu au début du xix^e siècle un parti de gouvernement après avoir été le symbole de l'extrémisme républicain. C'est le parti qui défend avec le plus d'énergie les institutions républi-

caines sous leur forme parlementaire et la laïcité militante qui se traduit, à l'époque du ministère **Émile Combes** (1902-1905), par un anticléricalisme virulent. C'est enfin un parti favorable aux réformes sociales et qui rejette toute remise en cause du droit de propriété. L'absence de chef de valeur dans les rangs du parti, jusqu'à l'élection à sa présidence de **Joseph Caillaux** en 1913, fait que, massivement représenté à la Chambre des députés et indispensable à la formation de la majorité, il laisse en fait gouverner des hommes proches de lui mais qui ne sont pas inscrits à son siège, comme le socialiste indépendant **Aristide Briand** ou **Georges Clemenceau** qui, naguère inspirateur du radicalisme, n'en fait pas partie (sauf quelques mois) ;

- l'extrême gauche enfin est rassemblée au sein du Parti socialiste. Constitué en 1905 comme Section française de l'internationale ouvrière (SFIO) autour de la doctrine marxiste et révolutionnaire de **Jules Guesde**, il regroupe en réalité des tendances diverses. Sous l'influence de **Jean Jaurès**, directeur du journal *L'Humanité*, il devient une formation au discours révolutionnaire mais à la pratique réformiste, qui compte, pour faire triompher le socialisme, sur le suffrage universel et l'éducation. Il accepte la République parlementaire et reste assez proche du radicalisme.

Aux élections législatives du printemps 1914, socialistes et radicaux qui pratiquent la « discipline républicaine », c'est-à-dire le désistement entre eux au second tour, remportent la victoire. À la veille de la Première Guerre mondiale, en dépit de divergences sociales et religieuses, la France est un pays moralement uni autour de la République et du système parlementaire.

L'économie française : prospérité ou déclin ?

► Un pays prospère

Les Français du début du xx^e siècle voient leur pays comme une terre comblée de richesses. De fait, la France est financièrement riche. Elle possède un stock d'or considérable qui fait du franc



(dont la valeur n'a pas varié depuis 1803) une des monnaies les plus solides du monde. La quantité de monnaie en circulation a presque doublé entre 1900 et 1914. Les banques connaissent une grande prospérité : banques de dépôts dont les succursales se multiplient et qui drainent le capital des petits épargnants (Crédit lyonnais, Société générale...) ou banques d'affaires comme la Banque de Paris et des Pays-Bas ou la Banque de l'Union parisienne. La fortune nationale (valeur des terres, richesses en argent, en biens meubles, en valeurs) a pratiquement triplé depuis le Second Empire, mais la propriété terrienne qui représentait les trois quarts de cette fortune en 1880 n'en représente plus que la moitié. Enfin, le revenu national (l'argent gagné par les Français chaque année) a, lui aussi, considérablement augmenté, en particulier les revenus bancaires et industriels. Cette richesse réelle est due à l'augmentation de la production française. Son accroissement est particulièrement rapide entre 1896 et 1914 (la production augmente alors chaque année de 1,6 % à 1,8 % en moyenne par rapport à l'année précédente). L'idée d'une prospérité française est donc fondée.

Même si elle est en augmentation, la production agricole voit sa part diminuer par rapport à la production industrielle. Pour la première fois, en 1913, le revenu industriel dépasse le revenu agricole (36 % contre 35 %). L'agriculture ne connaît que de très lents progrès. Cette stagnation est due à la protection douanière établie par **Jules Méline** à la fin du XIX^e siècle, au morcellement des terres qui gêne la rentabilité des exploitations ainsi qu'à l'insuffisance de l'enseignement agricole. Les secteurs traditionnels de l'agriculture qui intéressent le plus grand nombre d'exploitations, les céréales et le vin, connaissent la crise. Si des secteurs rentables se développent, comme la betterave à sucre ou l'élevage, ils ne concernent encore qu'un nombre limité d'exploitations.

L'industrie connaît en revanche des progrès remarquables. Si les secteurs traditionnels (textile, charbon, bâtiment, alimentation) progressent peu, la sidérurgie lorraine connaît son âge d'or au début du XX^e siècle : entre 1896 et 1913, la production de fonte double (passant de 2,3 à 5 millions de tonnes) et celle de l'acier en

provenance de Lorraine est multipliée par 4 (de 1,2 à 4,7 millions de tonnes), alors que la métallurgie du Centre doit se spécialiser pour survivre. En outre, la France occupe une place de choix dans les industries nouvelles de la seconde révolution industrielle : l'électricité, grâce à laquelle on fabrique des « aciers électriques » dans les usines fondées à La Praz en 1900 et à Ugine en 1908 ; l'aluminium, fabriqué à partir de la bauxite du Var et dont la France est le second producteur mondial ; l'automobile, dont la France est le second producteur mondial après les États-Unis et dont les grandes marques (Panhard-Levassor, De Dion-Bouton et surtout Renault) sont célèbres dans le monde entier ; le cinéma, inventé en 1895 par les frères **Lumière**, qui devient une véritable industrie, au point que 90 % des films projetés dans le monde en 1914 sont français. Toutefois, l'industrie française, qui représentait 9 % de la production mondiale en 1869, n'en représente plus que 6 % en 1914.

► Les points noirs de l'économie

En dépit de leur richesse, les Français investissent peu dans l'industrie, freinant ainsi sa modernisation. À partir de 1900, ils placent leur argent surtout à l'étranger (où les intérêts sont plus élevés) et davantage dans les emprunts d'État (réputés plus sûrs) que dans les sociétés. Entre 1900 et 1913, ils ne placent que 15 milliards en France contre 17 à l'étranger (dont 10 en emprunts d'État). La Russie est la grande bénéficiaire de ces placements, le gouvernement français encourageant les banques à y souscrire pour consolider l'alliance franco-russe.

Les entreprises françaises connaissent une très faible concentration. 1 % seulement d'entre elles emploient plus de 50 ouvriers. L'entreprise type du bâtiment, de la petite métallurgie ou de la confection n'a que quelques ouvriers, vitote sans se moderniser, n'emprunte pas aux banques et ne vise que le marché intérieur protégé par les droits de douane. Seuls quelques secteurs de pointe tirés par de grandes entreprises modernes et dynamiques connaissent une réelle concentration : la sidérurgie (avec les firmes de **Wendel** et de **Schneider**), la chimie (avec Saint-Gobain et Kuhlmann). Ces exemples font figure d'exceptions.

Le commerce extérieur de la France de 1890 à 1919 (en pourcentage)

	Matières premières			Produits manufacturés			Denrées alimentaires		
	1890	1900	1913	1890	1900	1913	1890	1900	1913
Importations	53	64	58	14	18	20	33	18	22
Exportations	23	26	29	54	55	58	23	19	13

Enfin, la faiblesse économique de la France par rapport au reste du monde se lit dans son commerce extérieur. Protégée par ses barrières douanières, n'investissant guère, se modernisant peu, l'économie française perd du terrain par rapport à la concurrence étrangère. Depuis 1890, la balance commerciale de la France est déficitaire (elle achète à l'étranger plus qu'elle ne vend).

Si la France ne s'appauvrit pas, c'est grâce aux revenus du tourisme et surtout des capitaux placés à l'étranger. Elle apparaît ainsi comme un pays « rentier » qui vit de sa richesse passée et du travail des autres. Son présent est encore brillant, mais son avenir est menacé.

La société française : stabilité ou stagnation ?

► Stagnation démographique et poids du monde rural

La France connaît une démographie stagnante. La mortalité – surtout infantile – diminue après 1895 avec les progrès de l'hygiène, la diffusion des vaccins, des sérums et de l'asepsie. Mais la natalité diminue plus encore. Si la population augmente légèrement (39,6 millions d'habitants en 1914), c'est grâce à l'allongement de la durée de la vie et à la présence de plus d'un million d'étrangers sur le territoire, surtout Italiens et Belges.

La population est en majorité rurale : 56 % des Français vivent dans des localités de moins de 2 000 habitants. L'exode rural est faible. La grande propriété aristocratique se maintient dans l'Ouest, en Sologne, dans le Berry et le Bourbonnais. Dans le même temps se développe une grande propriété bourgeoise de citadins qui placent leur argent dans la terre. Dans le Bassin parisien, une agriculture de type capitaliste liée

aux meuneries et aux sucreries prospère. Mais la forme dominante reste la petite et moyenne propriété de moins de 10 hectares (48 % des exploitations), particulièrement répandue au sud de la Loire. Elle est favorisée, en particulier par les radicaux qui voient en elle le modèle de la démocratie de petits propriétaires qu'ils rêvent d'installer. Ce renforcement de la petite et moyenne propriété s'opère au détriment des autres catégories, tels les artisans ruraux, journaliers agricoles ou domestiques, candidats à l'exode rural.

Les conditions de vie du monde rural restent difficiles : habitat médiocre, souvent encore au sol de terre battue, manque d'hygiène, éclairage au pétrole. Toutefois, l'augmentation des revenus agricoles au début du xx^e siècle permet une amélioration de l'alimentation : le vin et la viande apparaissent plus couramment dans les menus paysans. D'autre part, le développement des chemins de fer, le service militaire, l'école obligatoire et gratuite ainsi que la presse à bon marché ouvrent l'horizon des paysans qui tendent à imiter le mode de vie des citadins.

► Un monde ouvrier qui progresse peu

Les ouvriers représentent 30 % de la population active en 1914. Mais les réalités sont diverses : ouvriers des ateliers et des petites entreprises, ouvriers à domicile, ouvriers d'usines dans quelques secteurs limités (mines, métallurgie, textile). Leur condition varie considérablement. Tous cependant connaissent l'insécurité de l'emploi et la hantise du chômage, car la faiblesse des salaires leur interdit l'épargne. Ils vivent mieux qu'au xix^e siècle : s'ils dépensent pour se nourrir environ 60 % de leur salaire, leur alimentation est plus variée et comprend désormais viande, sucre, pain blanc et café. Mais le logement reste médiocre et les vacances n'existent pas. La législa-

tion sociale de la III^e République demeure faible et insuffisante malgré quelques mesures comme la limitation à 10 heures de la journée de travail (8 heures dans les mines), la responsabilité patronale en matière d'accidents du travail et le principe des retraites ouvrières. Globalement, le sort des ouvriers demeure difficile et ces derniers se sentent exclus de la prospérité française.

► L'âge d'or des classes moyennes

Au début du xx^e siècle, cinq à six millions de personnes appartiendraient à la bourgeoisie au sens large du terme. Mais là aussi, la réalité recouvre une grande diversité. Au sommet de l'échelle sociale se trouve une haute bourgeoisie de banquiers et d'industriels. Au-dessous, une moyenne bourgeoisie d'industriels, de négociants, de propriétaires ruraux, d'avocats, de médecins, de notaires, groupe aisé et influent de notables.

Le groupe le plus nombreux est celui de la petite bourgeoisie ou des « classes moyennes ». Il s'agit d'une catégorie très diversifiée qui comprend une classe moyenne indépendante (petits patrons de l'industrie et du commerce, artisans, membres des professions libérales, travailleurs indépendants) et une classe moyenne salariée (employés et fonctionnaires). Placé à mi-chemin du monde ouvrier ou de la paysannerie d'une part, de la bourgeoisie de l'autre, ce groupe est particulièrement attaché aux moyens de promotion sociale : l'école, le travail, l'économie, l'épargne. Sans en avoir toujours les moyens, il aspire au mode de vie bourgeois qui le distingue du peuple et témoigne de sa réussite sociale.

Une puissance mondiale

► Un rôle mondial de premier plan

À la veille de la Première Guerre mondiale, la France est l'une des grandes puissances du monde. Elle le doit d'abord au rôle de phare qu'elle a joué à l'époque de la Révolution française et qui fait d'elle la « Grande Nation » apportant au monde les idées nouvelles de droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. À la veille de la guerre, elle est le modèle des États républicains, une de

ces démocraties libérales qui, avec le Royaume-Uni, insufflent les voies du progrès et de l'émancipation. N'est-elle pas le premier État d'Europe à avoir institué le suffrage universel, dès 1848 ? Elle demeure enfin la terre d'asile par excellence, le « soldat de l'idéal » qui se veut un modèle pour l'humanité tout entière.

Ce rôle prépondérant au niveau mondial s'explique aussi par sa puissance économique. La France est, derrière le Royaume-Uni, l'un des plus vieux États industriels du monde : sa révolution industrielle qui a commencé vers 1830 a profondément transformé les structures économiques, sociales et mentales du pays. Si certaines de ses vieilles industries sont vétustes (voir *supra*), d'autres connaissent un remarquable dynamisme et la France est entrée de plain-pied dans la seconde révolution industrielle. Cette puissance, ainsi qu'une diplomatie offensive, lui ont permis de conquérir d'importants marchés, bien que, sur ce point, la France soit moins dynamique que le Royaume-Uni et surtout que l'Allemagne. Il reste que les produits français et, avec eux, l'influence française, ont largement pénétré en Russie, dans l'Empire ottoman et dans les Balkans.

Le poids financier de la France est probablement encore plus déterminant. Depuis le milieu du xix^e siècle, la France a accumulé d'importants capitaux. Peu tentés par l'investissement industriel sur le territoire, ceux-ci sont volontiers investis dans l'industrie des pays en voie d'équipement où les profits attendus sont grands et, plus encore, dans les emprunts d'États étrangers dont les rendements sont plus élevés que les emprunts français et qui paraissent plus sûrs parce qu'ils sont garantis par les gouvernements. Il en résulte une véritable politique des placements, le pouvoir orientant l'épargne française vers les pays où la France a des intérêts politiques et économiques précis. Ainsi se développe au début du xx^e siècle un impérialisme français à base financière orienté vers la Russie, l'Autriche-Hongrie, l'Italie, l'Espagne ou encore la Turquie.

► Une grande puissance coloniale

Grâce à son empire colonial, la France est présente sur tous les continents du globe (carte p. 24). Composé de structures politiques très diversifiées,

cet empire regroupe des protectorats (Maroc, Tunisie, Annam), des colonies (la Guyane, les deux ensembles fédéraux d'Afrique noire: l'Afrique occidentale française et l'Afrique équatoriale française, la Cochinchine, etc.) et même des départements français à statut particulier, comme l'Algérie. Cette dernière est rattachée au ministère de l'Intérieur alors que le sort des colonies est réglé par le ministère des Colonies, celui des protectorats dépendant des Affaires étrangères.

La France hésite entre deux politiques :

- l'assimilation, qui consiste à intégrer les colonies dans l'ensemble national en admettant qu'à terme les indigènes deviendront citoyens (mais sur la durée du terme, règne une grande incertitude, si bien que l'assimilation consiste en fait à considérer le territoire comme français et les populations comme sujettes de la France) ;

- l'association, prônée par exemple par **Hubert Lyautey** au Maroc, qui consiste à respecter la spécificité de la civilisation indigène, à laisser aux pays soumis des organes de gouvernement qui les administrent et à tenter de faire en sorte qu'économiquement et politiquement les protectorats acceptent de servir les intérêts français, procurant à la France des atouts stratégiques et militaires. Dans la pratique, la loi de la politique coloniale, quel que soit le statut juridique du territoire, prévoit une soumission de celui-ci à la métropole :

- politique : les fonctionnaires et les militaires français monopolisent tous les postes de responsabilité, ne laissant aux indigènes que les postes administratifs subalternes ;

- économique : les Français ne montrent qu'un assez faible intérêt pour le développement économique des colonies, et uniquement dans la mesure où celui-ci peut servir à l'économie de la métropole. Il en résulte le développement d'une économie tournée vers l'exportation des produits commercialisables ;

- culturelle : s'il existe un réel développement de l'alphabétisation dans les colonies, les langues et la civilisation indigènes résistent mal au contact avec la langue française, langue de l'administration, et avec la civilisation de la métropole. Aussi, la colonisation représente à la fois un bond culturel et une déculturation pour les peuples indigènes.

Grâce à l'empire colonial, à ses 100 millions d'habitants et ses 12 millions de km², la France possède un réservoir de matières premières, une masse de main-d'œuvre bon marché et un marché réservé. En échange, elle accomplit une œuvre importante d'équipement, d'alphabétisation, d'éducation, de développement de l'hygiène.

► Le pilier d'un système d'alliances

En 1914, la France est la clé de voûte de l'un des blocs européens qui se sont constitués au début du siècle. Volontairement isolée par le chancelier allemand **Otto von Bismarck** après la défaite de 1871, la France se rapproche de la Russie à partir de 1887. L'instrument de ce rapprochement est financier. Alors que la Russie souhaite lancer un emprunt sur les places européennes et voit se fermer à elle le marché financier allemand, le gouvernement français, soucieux de sortir de son isolement, autorise les banques parisiennes à y souscrire. La Russie devient ainsi l'obligée de la France et est tenue de la ménager pour qu'elle poursuive son aide financière. C'est ce processus qui conduit en 1894 à la conclusion de l'alliance franco-russe, renforcée à partir de 1912, qui prévoit une entente défensive entre les deux pays en cas d'agression d'un tiers.

En 1914, l'Entente cordiale avec le Royaume-Uni vient compléter le réseau des alliances françaises. Français et Britanniques règlent leur contentieux colonial et esquissent un rapprochement favorisé par leur hostilité commune à l'Allemagne : la France n'a pardonné ni l'annexion de l'Alsace-Lorraine ni les obstacles que l'Allemagne oppose au désir de redressement français ; l'expansion maritime et commerciale de l'Allemagne exaspère le Royaume-Uni. Ainsi, l'Entente cordiale n'est pas une alliance, mais un traité d'amitié qui n'engage pas le Royaume-Uni à intervenir militairement dans un conflit.

Sous l'influence de la France, l'Entente cordiale est complétée en 1907 par le traité anglo-russe qui liquide le contentieux colonial entre les deux États. Cet ensemble d'accords anglo-franco-russes prend le nom de Triple-Entente, s'opposant de fait à la Triple-Alliance constituée par l'Allemagne, l'Autriche-Hongrie et l'Italie.

1914-1945

D'UNE GUERRE À L'AUTRE, CRISES ET DÉCLIN DE L'EUROPE

La Première Guerre mondiale (1914-1918) laisse l'Europe exsangue et profondément marquée par ses pertes humaines, matérielles et financières ainsi que par le traumatisme de la violence du conflit. Le vieux continent a perdu sa position hégémonique au profit des États-Unis et du Japon. Son modèle politique de démocratie libérale apparaît désormais dépassé par les systèmes totalitaires du fascisme et du communisme, nés respectivement en Italie et en URSS, jugés plus efficaces et qui font naître une vague autoritaire en Europe. Dans cette situation de fragilité, la grande dépression économique des années 1930 qui atteint toute la planète va exacerber la crise des démocraties et précipiter l'Europe dans un nouveau conflit. La Seconde Guerre mondiale (1939-1945), qui voit s'affronter les démocraties, alliées à l'URSS, et les régimes fascistes, s'avère encore plus meurtrière que la précédente, et tachée à tout jamais par le génocide méthodiquement programmé et rationnellement mis en œuvre par l'Allemagne nazie. En 1945, l'Europe en ruines, dont la civilisation s'est effondrée dans les deux conflits mondiaux, n'est plus un acteur de la scène internationale, occupée désormais par les deux super-puissances que sont les États-Unis et l'Union soviétique.

PARTIE 1



La Première Guerre mondiale

Les tensions qui opposent les pays européens les uns aux autres au début du ^{xx}e siècle débouchent sur la constitution de deux blocs dont l'hostilité se manifeste par une série de crises internationales. C'est à l'issue de l'une d'entre elles qu'en 1914 se déclenche un conflit, d'abord localisé, mais qui gagne rapidement tous les pays européens avant de s'étendre à la plus grande partie du monde, bouleversant profondément et durablement les situations acquises.

Les tensions européennes débouchent sur la guerre

► Les systèmes d'alliances multiplient les causes de conflit

Même si elle s'impose au reste du monde, l'Europe est fragilisée au début du xx^e siècle par les multiples conflits qui opposent les principaux États. Ces conflits sont de divers ordres. Les uns sont strictement géopolitiques, telle la rivalité qui oppose l'Autriche-Hongrie à la Russie pour la domination de la zone danubo-balkanique vers laquelle l'Autriche-Hongrie, exclue d'Allemagne par la victoire de la Prusse en 1866, cherche à étendre sa domination tandis que la Russie entend s'y assurer une zone d'influence en soutenant la petite Serbie indépendante, pays slave et orthodoxe qui rêve de réunir les zones peuplées de Slaves du Sud et soumises à la domination austro-hongroise. C'est aussi un problème territorial qui oppose à l'Allemagne une France irréconciliable depuis l'annexion par la Prusse en 1871 de ses provinces d'Alsace et de Moselle. D'autres affrontements s'expliquent par les rivalités coloniales à l'époque de l'impérialisme triomphant. Elles opposent par exemple la France au Royaume-Uni en Afrique, la France à l'Italie en Tunisie, la France à l'Allemagne au Maroc, le Royaume-Uni à la Russie en Afghanistan. Enfin les rivalités économiques créent une tension entre le Royaume-Uni à l'industrie vieillissante et une Allemagne dynamique qui lui dispute les marchés. Il s'y ajoute une concurrence navale, l'empereur **Guillaume II** ayant décidé de construire une flotte puissante, menaçant de ce fait la suprématie navale qui constitue la clé de voûte de la politique et de l'économie britanniques.

Or, si la politique du chancelier **Otto von Bismarck** a consisté à neutraliser ces diverses causes de conflits au prix d'une stratégie complexe visant à isoler la France et à lier à l'Allemagne de diverses manières toutes les autres puissances, la situation s'est modifiée au début du xx^e siècle. La France est sortie de son isolement en s'alliant à la Russie et en liquidant son contentieux colonial avec le Royaume-Uni (imitée par la Russie en 1907).

L'alliance franco-russe et l'Entente cordiale avec le Royaume-Uni constituent une Triple-Entente. Face à celle-ci, l'Allemagne a rassemblé derrière elle dans la Triple-Alliance (ou Triplice) l'Autriche-Hongrie (adversaire de la Russie) et l'Italie (brouillée avec la France). De ce fait, chaque membre de ces deux alliances devient solidaire des conflits dont ses partenaires sont parties prenantes et chaque crise menace ainsi de se muer en guerre européenne. Or, ces crises sont légion entre 1905 et 1914.

► Une succession de crises

Convaincus que l'alliance franco-russe a pour objectif d'encercler l'Allemagne et l'Autriche-Hongrie, les Empires centraux provoquent une série de crises destinées à tester la détermination de leurs adversaires et la solidité de leur entente face au risque de guerre. C'est ainsi que l'Allemagne va s'opposer frontalement en 1905 et 1911 à la mainmise de la France sur le Maroc où Berlin possède des intérêts économiques qu'elle entend défendre bec et ongle contre « l'agression française ». La modération de la France permet un dénouement pacifique de la crise au prix, en 1905, d'un recours à une conférence internationale réunie à Algésiras qui donne satisfaction aux intérêts français et, en 1911, de la cession par la France à l'Allemagne de quelques territoires au Congo. Dans les deux cas, la France a reçu le soutien du Royaume-Uni et en 1905 celui de la Russie.

Dans les Balkans, la rivalité austro-russe multiplie également les risques de guerre. En 1908, l'annexion par l'Autriche-Hongrie de la province ottomane de Bosnie-Herzégovine, également convoitée par la Serbie, menace de se muer en conflagration européenne lorsque la Russie demande à la France de faire jouer au profit des Serbes l'alliance franco-russe. Le refus de Paris évite le conflit mais provoque un malaise dans les relations françaises avec la Russie. Lors des deux guerres balkaniques de 1912 et 1913 qui voient les petits États du sud des Balkans se liguer contre la Turquie pour lui arracher ses dernières possessions dans la région, l'Autriche veille à interdire une trop forte expansion de la Serbie. Mais l'Allemagne incite Vienne à la prudence pour éviter une guerre européenne.

En dépit de la modération des gouvernements français et allemand, cette multiplication des crises provoque une psychose en Europe. Dans l'éventualité où la guerre éclaterait, les états-majors sont invités à préparer leurs plans de guerre, la grande crainte de chacun étant d'être pris au dépourvu par le déclenchement soudain d'un conflit. Les budgets militaires s'accroissent, une course aux armements s'engage entre les grandes puissances, chacune s'efforçant de renforcer ses effectifs par l'accroissement de la durée du service militaire (que la France porte à trois ans en 1913). L'Europe devient ainsi une poudrière à la merci de la moindre étincelle née d'une nouvelle crise.

► Le déclenchement de la guerre

Le 28 juin 1914, l'archiduc **François-Ferdinand**, héritier du trône d'Autriche, en visite à Sarajevo, capitale de la Bosnie-Herzégovine, est assassiné par un étudiant serbe, membre d'une société secrète. Le gouvernement de Vienne et l'état-major autrichien se saisissent de l'événement pour «régler son compte à la Serbie». Ils obtiennent l'appui de l'Allemagne, **Guillaume II** considérant que la guerre est inévitable et que mieux vaut la déclencher avant que la France et ses alliés aient complété leur dispositif militaire. Dans ces conditions, un ultimatum, dont certaines clauses sont volontairement inacceptables, est remis à la Serbie le 23 juillet alors que le président de la République française **Raymond Poincaré** et le président du Conseil **René Viviani**, en visite en Russie pour renforcer l'alliance franco-russe, prennent la mer pour rentrer en France. La Serbie ayant repoussé l'article de l'ultimatum qui exigeait la présence de fonctionnaires autrichiens en Serbie pour mener l'enquête sur les responsabilités de l'attentat, l'Autriche lui déclare la guerre le 28 juillet et bombarde aussitôt Belgrade.

Dès lors se met en place l'engrenage fondé sur les obligations des alliances et la crainte de se laisser déborder par les initiatives des adversaires potentiels, processus dans lequel le point de vue des militaires qui invoquent les contraintes techniques nécessaires à la défense du pays l'emporte sur celui des diplomates et sur les tentatives des milieux pacifistes de freiner la dérive belliciste.

Résolue à défendre son alliée serbe, la Russie commence à mobiliser le 29 juillet. Cette mobilisation entraîne celle de l'Allemagne le 1^{er} août qui déclare la guerre à la Russie et, par contre coup, la mobilisation de la France. Le 2 août, l'Allemagne exige le libre passage de ses troupes en Belgique et, le 3, engage les hostilités contre la France. Tandis que du côté de la Triplice, l'Italie et la Roumanie se déclarent neutres, le Royaume-Uni, résolu à défendre la France mais qui a tenté jusqu'au bout de sauver la paix, déclare la guerre à l'Allemagne le 4 août. En quelques jours, le conflit austro-serbe s'est mué en guerre européenne.

La question des responsabilités du déclenchement de la guerre a fait l'objet d'innombrables débats. Celles de l'Autriche-Hongrie, qui a pris l'initiative du conflit pour tenter de sauver la cohésion de son empire menacé d'éclatement par le désir d'indépendance des nationalités slaves, et de l'Allemagne, qui a voulu briser l'encerclement franco-russe dont elle estimait être l'objet, ne font aucun doute. Pour autant, il est clair que la mobilisation russe a joué un rôle d'accélérateur au moment où l'Allemagne hésitait encore à se jeter dans la mêlée. Du même coup, se pose la question des responsabilités françaises, puisque le voyage en Russie des présidents français avait précisément pour objet de rassurer celle-ci sur la solidité de l'alliance. Le tsar a-t-il donné l'ordre de mobilisation parce qu'il était sûr de l'appui français ? Enfin, les hésitations britanniques jusqu'au 4 août n'ont-elles pas contribué à convaincre l'Allemagne que le Royaume-Uni ne s'engagerait pas dans le conflit ?

De la guerre européenne à la guerre mondiale (1914-1917)

► L'échec de la guerre de mouvement

En 1914, l'ensemble des belligérants croient que la guerre sera brève. Le plan allemand, dit plan Schlieffen, prévoit pour éviter une bataille sur